

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 138/04

EUR 62/005/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE

OUZBÉKISTAN **Babir Makhmoudov (h)**

Londres, le 2 avril 2004

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Babir Makhmoudov, qui aurait été arrêté le 30 mars 2004. Il s'agit du fils de l'écrivain Mamadali Makhmoudov, lui-même emprisonné pour des raisons d'opinion, semble-t-il. Babir Makhmoudov est actuellement détenu au secret dans un lieu inconnu.

Il aurait été interpellé chez lui par neuf policiers en civil dans la nuit du 30 au 31 mars. Ses proches, de même que ceux qui ont pris fait et cause pour lui, n'ont pas réussi à savoir où il se trouve, une information que les autorités ont refusé de révéler. Un représentant de l'organisation internationale non gouvernementale Human Rights Watch à Tachkent a demandé si Babir Makhmoudov avait pu exercer son droit de consulter un avocat, mais un agent de la force publique lui aurait répondu qu'il n'en avait pas besoin.

D'après ses défenseurs, Babir Makhmoudov n'est affilié à aucun mouvement politique d'opposition ou groupe religieux. Amnesty International est inquiète à l'idée que cet homme ne soit maintenu en détention sans inculpation uniquement parce qu'il est le fils de l'écrivain Mamadali Makhmoudov, un prisonnier d'opinion présumé. Accusé d'être impliqué dans la série d'attentats à l'explosif qui ont eu lieu à Tachkent, en février 1999, et que les autorités ont qualifiés de tentative d'assassinat sur la personne du président Karimov, Mamadali Makhmoudov a été condamné à une peine de quatorze ans d'emprisonnement en août 1999, à l'issue d'un procès qui était loin de satisfaire aux normes internationales. Dans une déclaration écrite, l'écrivain a décrit comment on l'avait systématiquement torturé lorsqu'il était détenu au secret, avant son procès, en vue de le pousser à faire des « aveux ». Il a raconté en détail les tortures et traitements cruels, inhumains et dégradants qu'il a continué de subir, à l'instar d'autres prisonniers politiques, au cours des cinq dernières années (voir l'AU 34/99, EUR 62/02/99 du 25 février 1999 et ses mises à jour, EUR 62/16/99 du 6 août 1999, EUR 62/17/99 du 13 août 1999 et EUR 62/18/99 du 19 août 1999).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Babir Makhmoudov a été interpellé à la suite d'une série d'explosions et d'attaques de postes de contrôle de la police dans la capitale ouzbèke, Tachkent, ainsi qu'à Boukhara, les 28, 29 et 30 mars 2004. Les autorités ont eu tôt fait d'imputer ces violences, qui se sont soldées par la mort d'au moins 40 personnes, aux « extrémistes islamiques », notamment au Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO), un groupe armé interdit, au *Hizb-ut-Tahrir* (Parti de la libération), un parti islamique d'opposition, ainsi qu'aux « wahhabites » en général, auxquels elles ont prêté l'intention de déstabiliser le pays. Au moins 50 personnes auraient été appréhendées par les forces de l'ordre au cours de rafles menées peu après les premières attaques. Parmi elles figurent 11 hommes et femmes qui, selon Human Rights Watch, avaient été emprisonnés pour motifs religieux, ou sont apparentés à des personnes ayant été dans cette situation.

Les autorités ont fait le lien entre ces attaques et la participation de l'Ouzbékistan à la « guerre contre le terrorisme ». Une commission spéciale, dirigée par le président Karimov en personne, supervise les investigations sur ces violences. Dans un discours télévisé diffusé le 29 mars, le chef de l'État a rapproché ces attaques des explosions de février 1999, déclenchant une vague d'arrestations arbitraires de militants ou sympathisants présumés de l'opposition – islamiques ou laïques – et de leurs proches, ainsi que de membres de congrégations islamiques indépendantes. Actuellement, en Ouzbékistan, plusieurs milliers de musulmans pratiquants purgent de longues peines d'emprisonnement, après avoir été déclarés coupables d'activités contre l'État à l'issue de procès iniques.

Amnesty International craint que les autorités ouzbèkes ne tirent parti des violences survenues les 28, 29 et 30 mars pour restreindre davantage les libertés fondamentales et les droits humains et pour poursuivre leur politique de répression contre les groupes d'opposition islamiques, en bénéficiant d'une impunité plus grande que jamais.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en ouzbek ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le placement en détention de Babir Makhmoudov, qui aurait été arrêté le 30 mars 2004 ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles il a été appréhendé uniquement parce qu'il fait partie de la famille de Mamadali Makhmoudov, prisonnier d'opinion présumé ;
- appelez les autorités à révéler le lieu où Babir Makhmoudov se trouve et à lui permettre sans délai d'être en contact avec ses proches, de consulter un avocat et de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- priez-les de veiller à ce que cet homme ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements pendant sa détention ;
- demandez instamment qu'il soit libéré immédiatement, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi.

APPELS À :

N.B. : L'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile. Si un correspondant vous répond, répétez le mot « fax » jusqu'à ce que vous soyez connecté à un télécopieur ; sinon, nous vous conseillons de recourir à la fonction de recomposition automatique du numéro. Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau (il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale).

Président de l'Ouzbékistan, Islam Abdouganievitch Karimov :

Respublika Uzbekistan, 700163 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya, 43, Rezidentsia prezidenta
Prezidentu Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A.
Ouzbékistan

Télégrammes : Prezidentu Karimovu, 700163 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : +998 71 139 15 17

(Ministère des Affaires étrangères. Veuillez indiquer en haut de votre fax « *For the attention of President Karimov* »)

Formule d'appel : *Dear President Karimov*, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général d'Ouzbékistan, Rashidjon Hamidovich Kodirov :

Respublika Uzbekistan, 700047 g. Tashkent
ul. Gulyamova, 66

Prokuratura Respubliki Uzbekistan
Generalnomu prokuroru KODIROVU R. Kh
Ouzbékistan

Télégrammes : Generalnomu prokuroru, 700047 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : +998 711 33 39 17 / 33 73 68

Courriers électroniques : prokuratura@lawyer.com

Formule d'appel : *Dear Procurator General*, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur, Zakirzan Almatovich Almatov :

Respublika Uzbekistan; 700029 g. Tashkent
ul. Novruz, 1

Ministerstvo vnutrennikh del Respubliki Uzbekistan
Ministru ALMATOVU Z.A.

Télégrammes : Ministerstvo vnutrennikh del, 700029 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : +998 71 133 89 34

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères, Sodiq Solihovitch Sofayev :

Respublika Uzbekistan, 700029 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya 9

Ministerstvo inostrannykh del
Respubliki Uzbekistan
Ministru SAFAEVU S.S.

Télégrammes : Ministerstvo inostrannykh del, 700029 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : +998 71 139 15 17 / 139 41 58 / 139 37 54

Courriers électroniques : uzinfo@uzinfo.gov.uz

Télex : (64) 116343 MID SU

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :

Respublika Uzbekistan, 700035 g. Tashkent,
Oliy Majlis Respubliki Uzbekistan

Upolnomochennoy po pravam cheloveka pri Oliy Majlis
RASHIDOVOY S.
Ouzbékistan

Télégrammes : Upolnomochennoy po pravam cheloveka pri Oliy Majlis; 700035 Tashkent, Ouzbékistan

Fax : +998 71 139 85 55

Courriers électroniques : office@ombudsman.gov.uz

Télex : (64) 116343 MID SU

Formule d'appel : *Dear Commissioner*, / Madame,

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 MAI 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.